

Secteur des soins de santé

Feuille de route ergonomie

Un environnement de travail ergonomique fait partie de la politique de bien-être. Il permet de limiter le risque de lésions dues à une surcharge physique dans le cadre d'un travail physique, du travail sur écran, de manipulations répétitives, etc. Il contribue à permettre aux travailleurs de rester en fonction plus longtemps et favorise la réintégration de collaborateurs ayant subi des lésions physiques. Optimiser l'ergonomie sur le lieu de travail permet d'augmenter l'efficacité de chaque travailleur.

Saviez-vous que...

... l'Agence fédérale des risques professionnels

propose un programme de prévention pour favoriser la reprise du travail des collaborateurs souffrant de douleurs lombaires ?



... nous pouvons aider les travailleurs souffrant du dos qui malgré tout restent en fonction à travers un **trajet individuel adapté à leur travail** ?



... les problèmes physiques et psychosociaux sont les principales causes de l'**absentéisme de longue durée pour cause de maladie** ?

... des personnes de référence

sont là pour veiller à l'ergonomie au sein du service ?

... savoir comment procéder ne veut pas automatiquement dire que vous appliquez ces instructions correctement ? **Sirk Sekuur** aide votre organisation à ancrer la culture de la sécurité.

... le Fonds Social des maisons de repos et des maisons de repos et de soins privées ainsi que le Fonds Social des hôpitaux privés offrent une **subvention** pour les **formations** ? Le Groupe IDEWE est l'un de leurs partenaires de formation externes.



... l'ergonomie pendant les soins contribue à la **qualité** et au **confort des actes** ?



Hôpitaux



Soins aux
personnes âgées



Aide aux
familles



Soins de santé
mentale



Soins
particuliers



Soins
du corps



Professionnels
de la santé



BASE



ANALYSE DE RISQUES

Implication

Impliquez la direction, le Comité pour la prévention et la protection au travail, la hiérarchie et les travailleurs.

Collecte d'indicateurs

Absentéisme pour cause de maladie, évaluations de santé, accidents du travail...

Concertation

Mettez en place des structures de concertation pour :

- mener une politique en matière d'ergonomie et assurer le suivi de ses résultats
- définir les objectifs à atteindre à court et à long terme
- élaborer un plan d'action et en assurer le suivi

Niveau de l'organisation

Évaluation des risques et conseils au niveau de la politique en matière d'ergonomie (Radar Ergonomie)

Niveau du service

Évaluation des risques et conseils au niveau des postes de travail et des tâches

Niveau du poste de travail et niveau individuel

Évaluation des risques et conseils au niveau du poste de travail et de l'individu



Compte rendu et avis au sujet des mesures de prévention

Élaboration d'un plan d'action



MESURES DE PRÉVENTION

Équipements de travail

Mise en œuvre des directives ergonomiques en matière de conception, d'achat et d'aménagement

- Charge physique
- Confort d'utilisation
- Anthropométrie*
- Espace
- Facteurs environnementaux (éclairage, climat, acoustique...)

* Technique de mensuration du corps humain.

Approche organisationnelle

- Mettez au point des conventions, directives et procédures en matière d'ergonomie
- Désignez des personnes de référence et des experts en ergonomie
- Impliquez un ergonomiste dans la réintégration des travailleurs souffrant de problèmes physiques

Connaissances, aptitudes et comportement

- Compréhension et maîtrise des principes de prévention en matière de charge physique
- Formation aux aptitudes
- Ancrage des principes dans le comportement



ÉVALUATION

Approche objective

- Du plan d'action
- Des objectifs, KPI fixés
- Par la reprise des analyses de risques

Approche subjective

Enquête auprès des travailleurs, CPPT, hiérarchie, médecin du travail, conseiller en prévention, GRH, direction...



Revoyez et ancrez

- Adaptez au besoin
- Veillez à la continuité

Offre

Analyse de risques

- Inventaire général des risques en matière d'ergonomie.
- Évaluation axée sur la solution des risques d'un poste de travail, d'une manipulation ou d'un individu spécifique.
- Évaluation axée sur la solution des risques encourus par un individu en raison de problèmes médicaux ou spécifiques. Par exemple, dans le cadre du programme de prévention des maux de dos de l'Agence fédérale des risques professionnels.

Équipements de travail, conception et aménagement

- Informations concernant les dispositifs d'aide ergonomiques.
- Accompagnement dans le choix et l'achat de mobilier et d'équipements de travail.
- Conseils lors de la conception et de l'aménagement de lieux de travail.
- Conseils de conception et d'aménagement dans le cadre de rénovations et de nouvelles constructions.

Trajet de coaching

- **Module 1 : Politique en matière d'ergonomie**
Introduction et encadrement de la politique en matière d'ergonomie.
- **Module 2 : Principes fondamentaux en matière de charge physique**
Formation pour tous les collaborateurs exerçant des activités impliquant une charge physique.
- **Module 3 :**
 - A : Aptitudes de transfert — bases**
Formation au transfert de personnes.
 - B : Atelier pour les prestataires de soins**
Atelier thématique consacré à certains types de soins.
 - C : Atelier pour les collaborateurs logistiques et techniques**
Atelier thématique consacré à certaines activités physiques.
 - D : Atelier pour les travailleurs sur écran**
Formation sur le comportement sédentaire, la position assise et l'aménagement du poste de travail.
- **Module 4 : Formation pour les personnes de référence en matière d'ergonomie**
Coaching des personnes de référence en matière d'ergonomie visant à leur apprendre à intégrer l'ergonomie au sein du service.
- **Module 5 : Sirk Sekuur dans le secteur des soins de santé**
Programme de coaching visant à ancrer la culture de l'ergonomie et de la sécurité.
- **Module 6 : Trajet individuel consacré aux maux de dos**
Trajet de formation individuel pour les collaborateurs souffrant de douleurs lombaires.

Formations ouvertes

- **« Train the trainer » consacré aux aptitudes de transfert :** formation de 5 jours à l'attention des collaborateurs qui participent à la mise en œuvre pratique de la politique en matière d'ergonomie au sein de l'institution de soins.
- **Personnes de référence :** formation de 3 jours à l'attention des personnes de référence.
- **Session de rappel :** journée de formation annuelle consacrée à l'actualisation des informations et à l'échange d'expériences.

www.idewe.be | info@idewe.be

© IDEWE — Aucun extrait de cette publication ne peut, d'aucune façon et sous quelque forme que ce soit, être reproduit ou rendu public sans l'autorisation écrite de l'éditeur. Éditeur responsable : Dr Simon Bulterys, IDEWE, Interleuvenlaan 58, 3001 Louvain. 2962-2.0-202007-20323